

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Réhabilitation d'un immeuble de bureaux à CLUNY

ACTE D'ENGAGEMENT

Lot :

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage :

Commune de **CLUNY**
parc Abbatial
71250 CLUNY
Tel : 03 85 59 05 87

Objet du marché

Construction d'un **Réhabilitation d'un immeuble de bureaux à CLUNY**

Procédure de passation du marché

Marché à procédure adaptée , passé en application du Code des Marchés Publics (CMP)..

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de MARS 2011 (mois zéro).

Article 1 Contractant

Je soussigné,

Nom et prénom :
Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :
Domicilié à :
Tel. : Fax :
Courriel :
Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)
Au capital de :
Ayant son siège à :
Tel. : Fax :
Courriel :
N° d'identité d'établissement (SIRET) :
N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

Nous soussignés,

Cotraitant 1

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés

Cotraitant 2

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés

Après avoir

- pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du CMP ;

- m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du C.C.A.P. et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

- nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

--

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du C.C.A.P. et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître de l'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise des offres jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

Article 2 Prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m₀ fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, l'opération de travaux n'est pas allotie.

Montant H.T. du marché: €
Montant T.V.A. à 19,60% €
Montant T.T.C. du marché €
Montant en lettres :	

Montant sous-traité

Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975

modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Entrepreneur unique

Le montant total des prestations que **j'envisage** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors T.V.A. Montant T.V.A. incluse

Les déclarations et attestations (articles 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

Groupement conjoint

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
5		
Total		

Les déclarations et attestations (articles 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

Créance présentée en nantissement ou cession

Entrepreneur unique :

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou

céder est ainsi de :

Groupement conjoint

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que nous pourrons présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Article 3 Délais d'exécution

Les travaux faisant l'objet du présent marché devront être exécutés dans un délai global de : 9 mois à compter de la date de commencement des travaux prescrite par ordre de service et augmenté de la préparation de chantier fixée à 1 mois.

Le nombre de jours d'intempéries sera celui constaté conformément à la loi du 21/10/1946 et au CCAP.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au CCAP.

AVANCE

Il est prévu une avance de 5% (montant initial du marché ou du lot ou de la tranche supérieur à 50.000 € H.T. et délai d'exécution > 2 mois) :

Toutefois, le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence du montant de l'avance.

L'entreprise désignée ci-avant :

- Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.
- Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.

- Entrepreneur unique Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	code guichet :
code banque :	

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement conjoint

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	code guichet :

Cotraitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	
code banque :	code guichet :

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en 1 seul original. A Le
L'ENTREPRENEUR (lu et approuvé, signature, date)

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Pour un montant de € Hors Taxes

ou

Pour un montant de € Hors Taxes après mises aux points du marché.

La Personne Responsable du Marché

à : le :

La Personne Responsable du Marché certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE

GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1	Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants technique(s)	Prestations des autres cotraitants - Poste(s)
N°2	
N°3	
N°4	

2. Répartition de la rémunération

Prestations TVA incluse	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant
Mandataire - cotraitant 1			
TVA	%	:	
TVA	%	:	
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° 2	TVA	%	:
	TVA	%	:
N° 3	TVA	%	:
	TVA	%	:
N° 4	TVA	%	:
	TVA	%	:
Total autres cotraitants (II) :			
Total du marché (I) + (II) :			

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

**Acceptation d'un sous-traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché

N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)

Objet : Réhabilitation d'un immeuble de bureaux à CLUNY

Titulaire :

Prestations sous-traitées

Nature :

Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :

Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :

Sous-traitant

Nom, raison **ou**
dénomination sociale :

Entreprise individuelle **ou** Forme juridique de la société :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Adresse :

(Tél.)

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

- ouvert à l'organisme bancaire :

-à :

-au nom de :

sous le n° :

code banque :

code guichet :

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

–Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail** ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce** ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

–Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

– Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics. Par la signature de ce document, le sous-traitant reconnaît :

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

Le titulaire rend à la PRM l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.

L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : *L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.*

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

M le

Comptable assignataire des paiements :

M le Trésorier de

Le titulaire
A
Le

Le mandataire du groupement
A

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La personne responsable du marché.